Envoyé en préfecture le 24/03/2026
Reçu en préfecture le 24/03/2026
Publié le
ID : 035-213500184-20260320-2026_014-DE

République Française
Département ILLE-ET-VILAINE
Commune de Bazouge du Désert

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 20 Mars 2026

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
15	12	14

Vote
A l'unanimité Pour : 14 Contre : 0 Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après dépôt en LA BAZOUGE-DU-DESERT
Le : 23/03/2026
Et
Publication ou notification du : 23/03/2026

Date de la convocation : 16/03/2026

Date d'affichage : 16/03/2026

L'an 2026 et le 20 Mars à 20 heures 30 minutes, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, Salle du Conseil sous la présidence de AUDGER Agnès, Conseiller Municipal.

Présents : M. BOIVENT Joseph, Maire, Mmes : AUDGER Agnès, FEUILLET Stéphanie, GALODÉ Sylvie, ROYER Angélique, MM : BRAULT Christophe, CATTEAU Jocelyn, DUDOUIT Jérémy, FLEURY Paulin, GAUTIER Henri-Claude, MASSON David, ROBERT Stéphane, ROUSSEAU Henri

Excusé(e)s avec procuration : Mme MABILLE Claire a donné procuration à M. BRAULT Christophe ; Mme RABASTE Carine a donné procuration à Mme GALODÉ Sylvie

Absent(e)s : Mme HEUZÉ Marine

A été nommé(e) secrétaire : Mme ROYER Angélique

2026-014 Election du Maire

Le Président, après avoir donné lecture des articles L 2122-4, L 2122-7 et L 2122-8 du Code Général des Collectivités Territoriales, a invité le Conseil à procéder à l'élection d'un Maire, conformément aux dispositions prévues par les articles L 2122-4 et L 2122-7 du Code général des collectivités territoriales.
Chaque conseiller a déposé dans la corbeille son bulletin de vote écrit sur papier blanc.

Premier tour de scrutin

a- Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote	0
b- Nombre de votants (enveloppes déposées)	14
c- Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L 66 du Code électoral)	0
d- Nombre de suffrages déclarés blancs (art. L 65 du Code électoral)	1
e- Nombre de suffrages exprimés (b-c-d)	13
f- Majorité absolue	7

A obtenu :

Monsieur Henri-Claude GAUTIER ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé Maire et a été immédiatement installé.

A la majorité :

Pour : 13
Contre : 0
Abstentions : 1

Pour copie conforme :
En mairie, le 20/03/2026

Secrétaire de Séance,
Mme ROYER Angélique

Maire,
M. Henri-Claude GAUTIER

MAIRIE DE LA BAZOUGE-DU-DESERT 35 Ille-et-Vilaine

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Rennes dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.